

2 FORUM



**COURRIER
DES LECTEURS**

UNION DE COMMUNES Des propos jugés déletères

Les propos insultants tenus récemment par le syndic de Buchillon dans vos colonnes (La Côte du 1^{er} novembre) à l'encontre de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de ses membres sont-ils de nature à mieux soutenir la cause de l'ensemble des communes de ce canton? Peu d'élus de nos communes, qu'ils appartiennent à l'UCV ou à l'AdCV (Association des communes vaudoises), se reconnaissent dans les jugements de valeur sans retenue déversés publiquement par Joe Mirante à propos de l'accord financier conclu cet été entre l'Etat et l'UCV, et validé en intégralité il y a quelques jours par l'ensemble du Grand Conseil.

Accuser les membres de l'UCV d'avoir «salopé le travail» et de «mettre en péril les communes vaudoises», c'est s'en prendre personnellement à plus de 82% des voix exprimées en Assemblée générale au sein de l'UCV. Avec près de trois cents communes membres, l'UCV rassemble villages, bourgs et villes. Toutes catégories confondues, elles ont soutenu à plus de quatre sur cinq cet accord financier.

Dans une même proportion, je relève que les communes de taille modeste ont jugé cet accord digne d'intérêt car synonyme d'allègement immédiat de leurs budgets communaux. Pour que la grenouille se fasse plus grosse que le bœuf, il faut être fort gourmand et surtout en avoir les moyens; ce n'est pas le cas de la plupart de ces collectivités.

L'UCV reconnaît le droit à chaque commune de choisir librement l'association à laquelle elle souhaite être rattachée; elle leur permet la double appartenance. En effet, l'intérêt de toutes les communes vaudoises est mieux défendu si elles sont rassemblées et non divisées. C'est dans cet état d'esprit et non dans l'invective que les communes seront plus fortes pour aborder à l'avenir les dossiers difficiles en perspective.

Serge Melly,
syndic
(Crassier)

VOTATION Un soutien pour les familles

C'est un faux procès d'insinuer que la femme doit retourner aux fourneaux et d'argumenter fallacieusement que l'initiative pour les familles ne profite qu'aux riches. La basse classe moyenne ne bénéficie d'aucune aide à la famille digne de ce nom.

Si elles le pouvaient, beaucoup de familles garderaient elles-mêmes leurs enfants. L'éducation commence d'abord à la maison et rien ne peut remplacer la présence d'un des parents pour s'occuper de sa progéniture. L'enfant a besoin de la présence parentale à ses côtés pour grandir et s'épanouir. C'est un modèle éducatif que la garderie ne peut remplacer.

Actuellement, les places en crèche coûtent relativement cher: soit à la collectivité, soit à la famille. Les déductions fiscales proposées ne sont donc que la juste contribution et reconnaissance de l'Etat envers tous ceux qui s'occupent de leurs enfants. Oui à l'initiative pour la famille et oui à une politique de droite avec un cœur à gauche.

Luc Moinat
(Mont-sur-Rolle)

FAMILLES Non à l'initiative de l'UDC

L'initiative de l'UDC dite «pour les familles» est trompeuse. Elle semble agir en faveur de l'ensemble des familles et établir une équité de traitement alors qu'elle propose tout le contraire. De fait, cette initiative est un cadeau fiscal qui favorisera principalement les familles les plus aisées. Elle réintroduit une inégalité de traitement en favorisant fiscalement les familles dans lesquelles un seul parent exerce une activité lucrative.

Elle entraîne des pertes fiscales importantes qui pourraient se traduire par une réduction des déductions actuelles de frais de garde d'enfants.

Elle représente une aberration fiscale car elle permet de déduire des frais que l'on n'a pas.

En tant que femme et mère, je considère qu'il faut agir en faveur d'une politique familiale plus généreuse et valoriser et soutenir toutes les familles; celles au sein desquelles un des conjoints se consacre exclusivement à l'éducation des enfants pendant un temps donné et celles dans lesquelles père et mère exercent tous deux une activité lucrative, à plein-temps ou à temps partiel.

Il s'agit donc de renforcer la liberté de choix de cette organisation familiale et d'améliorer la qualité de vie des parents. De nombreux domaines sont concernés: horaires scolaires, cantines, structures d'accueil, mais aussi aménagement du temps de travail, congé parental, télétravail, aides à la réinsertion professionnelle ou encore défiscalisation des allocations familiales.

Les Vert'libéraux qui défendent des valeurs progressistes, humanistes et libérales s'engagent pour une politique familiale en phase avec les réalités actuelles de notre société et les défis de l'avenir. En ceci, ils se différencient clairement des mouvements conservateurs et appellent à voter non à l'initiative dite «pour les familles».

Dominique-Ella Christin,
Députée Vert'libérale
(Prangins)

VIGNETTE Cent francs, c'est trop cher

La vignette et les taxes payées par les usagers de la route (autos, motos, camions) ont rapporté à ce jour environ 9,5 milliards de recettes à la Confédération. Il est juste incompréhensible que seul un tiers de cette somme revienne au financement des infrastructures routières, et les deux autres tiers soient versés aux transports ferroviaires et/ou au pot commun de la finance fédérale. Dans le compte routier, depuis vingt ans, ont été puisés environ 5% au début pour les besoins du rail, puis ce taux est monté progressivement à 40-45% en faveur du rail. C'est un scandale, ce compte n'est qu'une passoire. Les fonds rapportés par les usagers de la route doivent financer l'infrastructure routière et non le rail ou d'autres choses n'ayant pas de lien avec le transport routier.

Le citoyen a la mémoire courte. Depuis dix ans, lors des votations, le Conseil fédéral nous fait miroiter des choses... mais en réalité, on nous ment. Par exemple, le peuple a voté pour un allègement fiscal des entreprises donc une réduction de rentrées fiscales estimées à 250 millions. En réalité, cette perte s'est élevée à plus d'un milliard.

Lors du vote sur les transversales alpines, le coût estimé de ces ouvrages par la Confédération était de 15 milliards de francs. Or, les véritables coûts, selon le TCS, sont de 34 milliards, soit plus du double. Vu le montant important de l'investissement, le ferroutage des camions doit être obligatoire depuis Bâle jusqu'au Tessin, à défaut de quoi l'investissement ne sera pas rentabilisé correctement.

Le prix de la vignette autoroutière augmenté à 100 francs n'est qu'une immense tromperie.

Le prix de 70 francs prévu à l'origine est correct et c'est ce dont la Confédération a besoin pour entretenir le réseau routier, construire les tout derniers tronçons d'autoroute et reprendre des tronçons de routes cantonales. Le surplus de 30 francs ne servira qu'à constituer une réserve financière en vue de la construction d'un deuxième tunnel routier au Gothard. L'initiative des Alpes n'est donc nullement respectée. Comme le compte routier est une passoire, la Confédération veut créer d'ici un à deux ans un fonds pour l'infrastructure routière (l'équivalent du fonds pour les infrastructures ferroviaires tout récemment créé), qui – espérons-le – sera étanche.

La Confédération a aussi avancé l'argument d'une augmentation du prix du litre d'essence pour financer le trafic d'agglomération (3^e voie Lausanne-Genève, contournement de Morges, et d'autres). A l'horizon 2025, une taxe écologique de 19 ct/litre d'essence est annoncée. Ces deux augmentations plus une vignette à 70 francs sont raisonnables et doivent couvrir ces projets.

Pour ces motifs, la vignette autoroutière à 100 francs, c'est purement et simplement non.

Laurent Bachelard
(Genolier)

INITIATIVE 1:12 La grande peur infondée

Dans le débat sur l'initiative 1:12, la peur d'une intervention de l'Etat est forte. Comme si l'Etat ne devait pas se mêler de politique économique. Pourtant, l'Etat n'est-il pas déjà intervenu pour sauver Swissair ou UBS? N'intervient-il pas dans l'égalité des salaires entre hommes et femmes? Ne contrôle-t-il pas la durée du travail? Ou encore l'hygiène des restaurants – pourtant détenus par des privés?

Dès lors, pourquoi les salaires délirants devraient-ils échapper au regard de l'Etat, représentant du peuple souverain?

Le 24 novembre, OUI à l'initiative 1:12!

Arnaud Durand (Prangins)

ÉCONOMIE Réflexions sur le départ de Yahoo!



ARCHIVES ALEXIS VOELIN

Les citoyens de Rolle et de la région ont appris, il y a quelques semaines, le départ de Yahoo! par voie de presse. Cette entreprise s'échappe au terme de la période lui donnant droit aux exonérations fiscales découlant du désormais célèbre «arrêté Bonny». Espérons que si l'idée saugrenue de quitter notre magnifique région venait à d'autres multinationales, celles-ci le fassent en gentlemen bien élevés, c'est-à-dire en avertissant d'abord les autorités communales et cantonales ayant permis leur installation à des conditions fiscales privilégiées.

Le déploiement de l'arrêté Bonny et de son cortège d'avantages fiscaux sur la Côte, notamment à Rolle, trouve sa justification dans la crise du début des années 90, ayant provoqué un taux de chômage supérieur à 7%, de 1993 à 1997. Cette politique distord le marché; ceci est peu compatible avec le dogme ultralibéral défendu par l'écrasante majorité du monde économique.

De plus, les entreprises étrangères se sont installées avec leurs cadres et les familles de ceux-ci, laissant les miettes d'emplois créés aux résidents d'alors. L'augmentation de la population a provoqué une forte augmentation de la circulation et creusé le retard pris dans la réalisation d'infrastructures publiques. Dès lors, se pose la question: a-t-on vraiment gagné au change sur les plans économique et éco-

logique? Sur le plan social, la question se pose également. Amenés à ne séjourner que de manière temporaire dans la région, les nouveaux arrivants n'ont pas le temps d'apprendre la langue et de s'intégrer. Difficile dans ce contexte de mettre vraiment à l'honneur les notions de «vivre ensemble» et de «qualité de vie».

Au final, à qui d'autre que les actionnaires profite vraiment cette politique?

Céline Ehrwein Nihan
Raphaël Ehram
Laurent Théodore
Les Verts de la Côte,
(Rolle)

ROLLE Villageois, la Grand'Rue est là

Les travaux de rénovation de la Grand'Rue sont menés avec une conscience professionnelle remarquable. Ils ont pour résultat une artère centrale certes ouverte par endroits, mais bien plus tranquille et conviviale qu'avant. Faire ses achats dans les commerces de la Grand'Rue est redevenu agréable. Le trafic d'énormes camions, de lourds trains agricoles est dévié. Les places de parc organisées par la Municipalité pour vous, les habitants des communes voisines, sont abondantes et ne vous demandent pas un gros effort physique pour aller au centre-ville. Chassez vos craintes, la Grand'Rue et ses commerçants vous attendent. A bientôt.

Dominique Vanthier Selig
Conseiller communal
Vert'libéral
(Rolle)

PRÉCISION Nyonnais et pas Rollois

Votre journal, dans son numéro du 8 novembre, a eu l'excellente idée de me domicilier à Rolle, ce qui avait, sans doute, donné un espoir à ceux de la vice-présidence du groupe des Verts de Nyon qui avaient voulu non seulement m'exclure de leur Groupe mais encore du Conseil communal, ne connaissant pas la Loi sur les communes. Avec un domicile rollois, l'affaire devait lui sembler être dans le sac; mais, mais, mais... Je suis toujours dans mes pénates nyonnaises, contrairement à ce qu'a laissé entendre la Côte.

Jean Bischofberger
(Nyon)

INFO
Dans notre prochaine page Forum, nous ne publierons plus de courriers se rapportant aux votations du dimanche 24 novembre.



LIVING IN NYON Nyon – Ville en mutation

There are lots of posters around the town at the moment with the above message on them and I must admit, every time I see this phrase, it makes me smile. You see, I have always thought of the verb «to mutate» in a sort of biological sense as in: when a plant or an animal mutates. Alternatively, «mutate» also makes me think of horror movies involving mutating monsters or something similar. Now of course, Nyon is no monster but it's certainly developing and changing a great deal and so are lots of other towns and villages nearby. There seem to be cranes, diggers and construction sites springing up all over the place and road works are everywhere. The overall goal of all this new work is to improve road traffic flow, to update existing buildings and provide accommodation for new residents. In one way this is all a healthy sign, it shows the economy is growing. However, I know there are some who are alarmed by the rate that the area is developing and they wonder if it's heading in the right direction.

Last week it was interesting to be part of a public debate on the demography of Nyon and its future, and to hear what members of the public think about these issues. There was a lot of discussion; from the actual design of some of the new buildings, to the small things that can affect our daily life, such as, having enough rubbish bins around the town for an increasing growing population, or creating common rooms, small shops and cafés near new apartment blocks so residents can meet each other.

I can understand everyone's angst at trying to get it right. Having lived in many countries, I have experienced what can work and what doesn't work in town living. On the whole I think Nyon gets a lot right, although there is always room for improvement of course. Anyway because I'm interested in the subject I probably ended up talking and opining a lot more than I needed to, but here I blame this on the presence of a microphone at the event. As a broadcaster as well as writer, put a mike in one of my hands, switch on the red light and well that's it, any audience is doomed, because it's then that I guess I sort of... mutate.

Catherine Nelson-Pollard,
cnp@bluewin.ch Founder
of www.livinginnyon.com
on Facebook and Twitter
@LifeinNyon.

INFO

Pour nous contacter par courrier: route de Saint-Cergue 293, CP 1256, 1260 Nyon. Par mail: info@lacote.ch. Par fax: 022 994 41 42.